LA FAMILLE

REVUE HEBDOMADAIRE

L'abonnement, qui est d'une piastre (\$1.00) par an, date du ler janvier. S'adresser, pour tout ce qui concerne la revue, à F. A. Baillairgé, Ptre, à Joliette, P. Q., Canada.

MÈRES, CONSERVEZ VOTRE AUTORITE.

Τ

LE CONSEIL.

Une mère qui veut réussir dans l'éducation de ses enfants, doit s'appliquer à conserver sur eux son autorité; les enfants autrement ne suivent aucune direction.

Les mères ont, pour conserver leur autorité : le conseil, le commandement, la menace et le châtiment.

Il y a des enfants qui ont de la raison et du cœur, avec ceux-là, le conseil suffit.

Nous appelons conseil, une remarque, une direction, qui, soit pour le ton, soit pour la forme, ne revêt pas l'aspect d'un ordre, d'un commandement.

Heureuses les mères qui ont des enfants, dociles assez, pour plier sous l'effet d'un avis donné par manière de simple remarque.

Inutile alors d'avoir recours à des moyens plus sévères.

La puissance éducatrice des mères doit se mettre en harmonie avec la bonne ou la mauvaise nature particulière de chaque enfant.

Dans tous les cas, c'est par la douceur, par la persuasion, qu'il faut commencer, règle générale, avec tous les enfants, même à l'école. Nous entendons parler des enfants qui ont huit ans et plus, car pour la première enfance, il faut un mode spécial dont nous n'avons pas à parler dans le moment.

F. A. BAILLAIRGÉ, ptre.